

ANNEXE 2

Réductions de droits de douane accordées par la Norvège au Canada

La Norvège n'applique pas un taux de droit supérieur à celui qui est précisé à la 3^e colonne.

Numéro tarifaire de la Norvège	Désignation des produits	Canada NOK/kg ou % <i>ad valorem</i>
1	2	3
ex 01.01	Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants.	
	- Reproducteurs de race pure :	
01.01.1090	-- Autres	En franchise
	- Autres :	
01.01.9080	-- Ânes, mulets et bardots	En franchise
ex 01.06	Autres animaux vivants.	
	- Mammifères :	
01.06.1100	-- Primates	En franchise
01.06.1200	--- Baleines, dauphins et marsouins (mammifères de l'ordre des cétacés); lamantins et dugongs (mammifères de l'ordre des siréniens)	En franchise
	-- Autres :	
	--- Autres :	
01.06.1992	---- Animaux à fourrure, non dénommés ni compris ailleurs	En franchise
01.06.1999	---- Autres	En franchise
01.06.2000	- Reptiles (y compris les serpents et les tortues de mer)	En franchise
	- Oiseaux :	
01.06.3100	-- Oiseaux de proie	En franchise
01.06.3200	-- Psittaciformes (y compris les perroquets, perruches, aras et cacatoès)	En franchise
	-- Autres :	
01.06.3910	--- Faisans	En franchise
	--- Autres :	
01.06.3991	---- Autruches	En franchise
01.06.3999	---- Autres	En franchise
01.06.9000	- Autres	En franchise